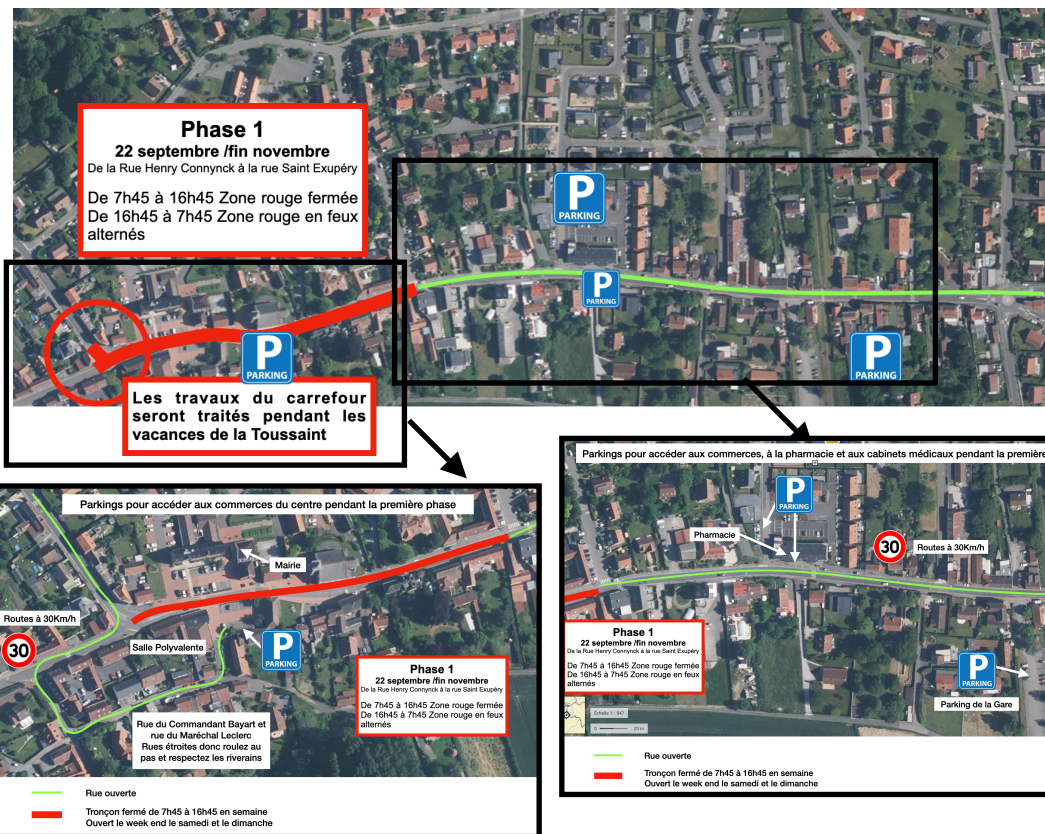


UNIQUEMENT PENDANT LA PHASE 1 DES TRAVAUX
DU 22 SEPTEMBRE À FIN NOVEMBRE



> Soyons tous acteurs du bien vivre ensemble :

L'équipe municipale met tout en oeuvre pour améliorer votre quotidien avec les moyens dont elle dispose. Vous pouvez à votre échelle contribuer à ce bien vivre ensemble :

> Respecter les règles de stationnement

> Respecter les règles de vitesse dans les rues du village que vous emprunterez, 30km/h c'est parce que la rue est étroite ou sinueuse et surtout pour protéger les enfants, piétons, vélos ...

merci de respecter le 30km/h dans toute la commune.



Nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter ou demander un rendez-vous par mail, par téléphone.

L'équipe municipale

accueil@mairie-genech.fr
Tél. 03.20.84.57.16



FLYER D'INFORMATION TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RD 145

Nous vous proposons ce flyer qui résume l'ensemble des informations partagées depuis quelques mois sur nos réseaux (Réunions publiques, site internet, Flash info et Facebook) afin que vous ayez tous les bons éléments pour vivre au mieux cette période de travaux. Nous vous remercions pour votre lecture.



> Contexte :

- Constat : la rue de la Libération est fortement dégradée par les flux de voitures, de poids lourds et de bus (7 000 véhicules par jour dont 80 bus)
- Le Département a programmé ces travaux dans son budget 2025-2026
- De nombreuses problématiques : La vitesse excessive des véhicules – Le manque de sécurité des piétons, cyclistes, riverains – Les stationnements – L'écoulement des eaux pluviales (inondations) – Des arrêts de bus non conformes donc dangereux



> Les objectifs de ces travaux de réaménagement sont:

- Améliorer la sécurité de tous les usagers : piétons, voitures, trottinettes ...
- Réorganiser les stationnements
- Faire ralentir les véhicules
- Fluidifier le trafic et réorienter les flux (poids lourds, vélo...)
- Permettre à Noréade de remplacer les branchements obsolètes
- Enfouir les réseaux : électricité, telecom, vidéosurveillance
- Limiter les nuisances pour les riverains de la RD145
- Mettre en conformité les arrêts de bus
- Végétaliser et embellir la route et ses alentours pour limiter la chaleur dégagée par la route

En résumé nous renforçons la sécurité et améliorons le cadre de vie à Genech.



> Plans :

Disponibles sur le site de Genech et en Mairie.



> Réponses aux principales interrogations :

-Pourquoi tous les travaux n'ont pas été effectués en même temps ?

La co-activité est impossible sur ce genre de travaux, il y a une différence de rythme entre les concessionnaires (Noréade pour les branchements d'eau, Eiffage Energie pour l'enfouissement des réseaux telecom, électricité, vidéoprotection)

-Pourquoi un début des travaux à 7h45 ?

L'entreprise devait commencer sa journée à 7h. Nous avons obtenu un décalage afin de faire passer a minima les bus qui desservent les collèges et les lycées pour 8h.

-Pourquoi la route doit être nécessairement barrée ?

L'axe de chaussée est dévoyé, les bordures sont déplacées. La route est décaissée de 70 cm à certains endroits. Les équipes d'Ambiance TP sont installées sur une demie-chaussée pour travailler sur l'autre, le passage est donc impossible pendant les heures de chantier. La circulation en feux alternés est rétablie en dehors de ces heures (de 16h45 à 7h45 et le weekend).

Vous retrouverez une FAQ avec encore plus de réponses sur le site de Genech.



> Soutien aux commerces, à la Pharmacie et aux cabinets médicaux :

Nous les avons rencontrés lors d'une réunion d'information et de travail. Suite à ces discussions nous avons :

- ajusté les arrêts, panneaux et affichage,
- clarifié les parkings accessibles à tous,
- commandé un triporteur électrique qui sera à disposition des commerçants, qui le mutualiseront pour effectuer leurs livraisons,
- rassuré sur le passage possible des urgences et aides à la personne.



> Les marchés :

Les commerçants du marché du mercredi ont choisi de s'installer sur le petit parking de l'école côté garderie, les petites cocottes du samedi sur le parking du cimetière.

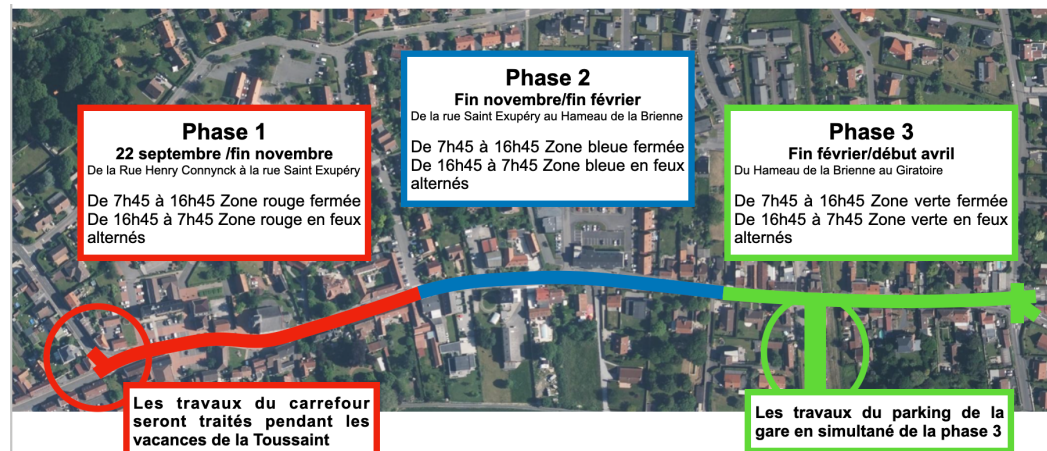


Soyons solidaires, continuons à nous rendre dans nos commerces, notre pharmacie, nos cabinets médicaux et nos marchés.



> Deux maîtres d'ouvrage : Le département et la commune de Genech.

Pour tous travaux sur une route départementale, une déviation est obligatoirement instaurée via d'autres départementales, notamment pour les poids lourds. Une communication plus spécifique est apportée aux Genéchoises et Genéchois via le site et les affiches chez les commerçants.



>Déroulé des travaux :

Ils vont être réalisés en trois phases distinctes.

1/**Phase 1 : 22 sept/30 nov** en rouge sur le plan (de la rue Henry Connynck à la rue Saint Exupéry). Seule cette portion est fermée de 7h45 à 16h45 la semaine. Les tronçons bleu et vert sont ouverts aux personnes souhaitant se rendre dans les commerces de Genech, la pharmacie, aux cabinets médicaux ou à l'école Le Petit Prince.

2/**Phase 2 : fin nov/fin fév** pendant cette phase le tronçon vert et le tronçon rouge seront ouverts avec les mêmes règles d'usages(sauf aux plus de 3T5).

3/**Phase 3 : fin fév/début avril**

Nous travaillons avec l'entreprise pour aménager les horaires d'ouverture.

Nous reviendrons vers vous lors de la phase 2 et 3 pour expliquer plus finement l'organisation des routes pour ces phases.



> Bus Arc en ciel :

Les transports scolaires sont une compétence de la Région Hauts de France via le réseau Arc en Ciel. Pour toute demande d'information sur les arrêts, horaires et propositions de modification, vous pouvez les contacter (www.arcenciel.hautsdefrance.fr/arcenciel2). Nous leur remontons également les